

FICHE DE POSTE

Corps (grades) : Chef d'exploitation - filière technicien

Poste numéro : 71266

Spécialité : - sans spécialité

Correspondance fiche métier : A déterminer

LOCALISATION

Direction : direction du logement et de l'habitat

Service : Service technique de l'habitat (STH) - Bureau de Coordination de Lutte contre l'Habitat Indigne (BCLHI)

Adresse : 64 rue du dessous du dessous des berges

Code Postal : 75013

Ville : Paris

Arrondt ou Département : 13

Accès : Métro ligne 14, RER C
François Mitterand, Tramway T3 :
Maryse Bastié

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Le STH contrôle la salubrité et la sécurité de l'habitat. Il procède à l'exécution des mesures nécessaires et accompagne les actions incitatives d'amélioration de l'habitat privé.

Il met également en œuvre la politique municipale de prévention et de lutte contre l'habitat indigne à travers 4 subdivisions territoriales et 3 bureaux.

NATURE DU POSTE

Intitulé du poste : Inspecteur·trice de salubrité chargé·e des dispositifs opérationnels

Contexte hiérarchique : Au sein du BCLHI, sous l'autorité du chef de bureau

Encadrement : NON

Activités principales : Au sein du STH, le Bureau de Coordination de Lutte contre l'Habitat Indigne (BCLHI) est chargé du pilotage de la coordination et de l'articulation des différents volets de la LHI : préventif, incitatif, coercitif et d'aménagement, notamment au travers de l'appropriation publique.

Le BCLHI est composé de 14 agents : le chef de bureau, 1 cadre A technique adjointe au chef de bureau, 3 ingénieurs des travaux dont une cheffe du pôle expertise, 6 inspecteurs de salubrité (techniciens supérieurs ou agents de maîtrise), 1 infirmier et 2 adjoints administratifs.

Vous serez amené(e) à piloter et coordonner, en lien avec le chef du BCLHI et les subdivisions territoriales du STH, les actions du service au sein du dispositif d'Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé (OAHd).

A ce titre, vous représenterez le service aux comités de pilotage de ce dispositif et vous pourrez être amené(e) à participer, pour le compte du STH, aux instances décisionnaires d'attribution des aides publiques aux copropriétés dégradées ou insalubres.

Dans le cadre de l'OAHd ou de l'observatoire de la prévention, vous aurez à réaliser des expertises bâtimentaires complexes, tant en parties communes qu'en partie privatives, d'immeubles d'habitation signalés comme dégradés. Vous devez par conséquent maîtriser l'ensemble des composantes d'un bâtiment, ainsi que les modes de construction.

A cette fin, vous devrez pouvoir analyser l'ensemble des rapports et documents techniques portés à votre connaissance (rapports BCT, rapports d'architectes de copropriété, ...).

Les expertises menées par le BCLHI vous amèneront à étudier des immeubles complexes, insalubres, avec un enjeu particulièrement important pour le service. Vous serez confrontés à des situations délicates, en lien avec des publics particuliers, tels que les marchands de sommeil. Vous serez, à ce titre, amené(e) à travailler en lien avec la vice procureure de la République de Paris et ses enquêteurs dédiés à la lutte contre l'habitat indigne.

Vous participerez au repérage et à l'orientation (choix des outils de traitement adaptés aux différentes situations) des immeubles les plus dégradés. Vous serez amené(e), en lien avec le responsable du BCLHI, à mettre en place des outils de suivi et de pilotage et à effectuer des visites sur site avec les agents du BCLHI et des subdivisions.

Dans le cadre de ces missions, le BCLHI travaille en transversalité avec les subdivisions territoriales du STH, les opérateurs et a des relations quotidiennes avec les services de l'État, dont l'agence régionale de santé (ARS), la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRHIL), la préfecture de police (PP) et la SOREQA. Les opérateurs parisiens du logement social sont également des partenaires privilégiés.

De par son exposition, et par sa complexité, ce poste est cartographié au grade de chef d'exploitation.

Conditions particulières :

Assermentation à la prise de poste.

Poste ouvrant droit à indemnités de déplacements (IFI) et indemnités de contrôleur du logement

Autonomie d'organisation du travail individuel tout en travaillant au sein d'une équipe d'inspecteur·ice·s.

Formation initiale complémentaire en fonction du profil d'origine et tutorat lors de la prise de poste.

Spécificités du poste / contraintes : voir infra

PROFIL SOUHAITÉ

Qualités requises	Connaissances professionnelles	Savoir-faire
N°1 Compétences relationnelles et pilotage de projet	N°1 Connaissance des domaines de l'habitat et/ou de la construction	N°1 Aptitude à la rédaction d'emails, de lettres, de rapports etc
N°2 Esprit d'initiative, et capacité d'autonomie	N°2 Connaissances techniques	N°2
N°3 Rigueur dans le suivi des dossiers	N°3 Maîtrise des outils bureautiques : Outlook, Word, Excel, Internet	N°3
N°4 Esprit d'analyse et de synthèse	N°4	N°4
N°5	N°5	N°5

Formation et / ou expérience professionnelle souhaitée(s) : Formation bâimentaire ou en hygiène, sécurité et environnement

CONTACT

Nom : Michaël GUEDJ chef du BCLHI ou Julie ROBILLIARD adjointe au chef du BCLHI **Tél** : -

Bureau : BCLHI

Email : dlh-recrutements@paris.fr

Service : Service technique de l'habitat

Adresse : 64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

Poste à pourvoir à compter du : 01/10/2023